

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Meyreuil (France), le 21 janvier 2021

Conseil d'administration du 18 janvier 2021

Le conseil d'administration de Global EcoPower s'est réuni le 18 janvier, aux fins de statuer sur un éventuel appel du jugement d'extension de la liquidation de Sénergies à Global EcoPower.

Le conseil a donc examiné à nouveau le rapport d'expertise judiciaire de Monsieur Dauphin concernant Sénergies qui conclut à la confusion de patrimoine opérée par l'ancienne Direction.

Il a également pris connaissance de l'audit des projets Biomasse, diligenté auprès de concepteurs et d'exploitants spécialistes du sujet.

Il a fait le point sur la situation financière de Global EcoPower et sur les perspectives de développement à court et moyen terme.

Après avoir pris conseil auprès des avocats présents, le conseil a décidé de ne pas interjeter appel.

Dans ce contexte, le conseil a aussi décidé de mettre sous huitaine une data room à disposition de l'ensemble des actionnaires. La finalité de cette data room est de permettre à chaque actionnaire d'avoir le même niveau d'information - dans une situation complexe. Les modalités pratiques seront communiquées ultérieurement.

Le calendrier futur sera régi par Maître Louis (étude Louis Lageat).

GLOBAL ECOPOWER

contact@global-ecopower.com
04 42 24 50 16

ACTIFIN

Christophe de Lylle
Communication financière
cdelylle@actifin.fr
01 56 88 11 11

ACTIFIN

Aminata Doucouré
Relations presse
adoucoure@actifin.fr
01 56 88 11 23